

M. Gillespie: Il me semble que c'est un arrangement qui normalise les rapports diplomatiques.

M. Paproski: C'est une honte!

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, la préoccupation des députés d'en face est assez évidente.

Une voix: C'est un accord ou une déclaration.

M. Woolliams: Mais il ne sait pas lire.

M. Gillespie: Le protocole est un échange social important entre deux pays. Ce protocole offre aux Canadiens l'occasion, d'une part, d'apprendre quelque chose des problèmes d'un autre peuple nordique et de la façon de s'y attaquer, et aux Russes, d'autre part, d'apprendre comment nous avons réglé certains de nos propres problèmes.

• (2.50 p.m.)

M. MacInnis: «D'après mes notes.»

M. Gillespie: Mais de plus, l'un des aspects les plus importants du protocole sous ce rapport, c'est la possibilité qu'il offre aux Russes de connaître le point de vue occidental.

M. MacIntosh: Ils ont six réseaux d'espionnage maintenant, ou en ont-ils sept?

M. Gillespie: Nous avons un certain nombre d'intérêts communs. Nous sommes un peuple septentrional et je pense que nous avons les mêmes problèmes de ressources.

Une voix: Nous avons tous deux le problème américain.

M. Gillespie: Certains de mes collègues qui accompagnaient le premier ministre au cours de son récent voyage en Russie sont à la Chambre en ce moment. Nous leur souhaitons la bienvenue. Nous sommes heureux de les revoir et nous avons suivi leurs déplacements en Russie avec beaucoup d'intérêt.

Une voix: Comment ça va dans les mines de sel?

M. Gillespie: Ils pourront, plus tard, parler en pleine connaissance de cause des problèmes qui se posent là-bas et de la manière dont les Russes les abordent. Ils pourront évoquer en pleine connaissance de cause certaines des initiatives prises par les Soviétiques dans le domaine de la navigation arctique.

M. MacInnis: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Cape Breton-East Richmond invoque le Règlement.

M. MacInnis: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement à propos des renseignements donnés à la Chambre sur le voyage en URSS du premier ministre. Lorsqu'il s'est occupé des problèmes que nous avons dans le Grand Nord, il était question du Mont-Tremblant, à quelque cent milles au nord de Montréal.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre, s'il vous plaît. Je tiens à faire remarquer au député de Cape Breton-East Richmond que son rappel au Règlement est inadmissible. Je me permettrai de lui signaler que, tout en appréciant la bonne humeur qui règne à la Chambre cet après-midi, la présidence ne pense pas qu'il faille pousser les choses au point d'empêcher de parler le député qui a la parole.

M. Gillespie: Merci, monsieur l'Orateur. Un autre aspect de la communauté d'intérêts que nous avons, à mon avis, avec les Russes, ce sont les populations autochtones du Nord. Nous avons des Esquimaux et ils en ont aussi. Ils ont également les Chuck Chees. Le député d'en face pourrait peut-être apprendre quelque chose s'il écoutait.

M. McIntosh: S'il écoutait qui?

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, ils ont un territoire insuffisamment peuplé. Ils ont des forêts boréales. Ils ont à faire face au problème du pergélisol. Là, ils ont construit des barrages. Voilà, ce me semble, des choses que nous pouvons apprendre d'eux en tant que Canadiens.

J'aimerais me référer au récent rapport du comité sénatorial de la politique scientifique. On y lit, à la page 122, que le Canada dépense, pour la recherche et le développement, environ 2.5 p. 100 du montant qu'y consacre dix des pays industrialisés du monde entier. Ces pays font tous partie de l'OCDE, et l'URSS n'y est pas comprise. Il va sans dire que de toute évidence, nous ne pouvons être indépendants en matière de technologie et nous risquons même de ne pouvoir rivaliser avec les programmes R-D qui impliquent d'énormes dépenses.

C'est manifestement à l'avantage du Canada de profiter au mieux de l'expérience des autres et des connaissances scientifiques et technologiques des autres pays. C'est précisément ce que dit le protocole. Voici l'un des paragraphes du préambule:

S'efforçant d'améliorer et d'étendre les relations entre les deux pays au moyen de contacts de niveau élevé, de liens et d'échanges accrus dans les domaines de l'économie, du commerce, des sciences, de la technologie, de la culture et du développement des régions septentrionales,

Le préambule signale également avec satisfaction la conclusion de l'Accord canado-soviétique sur la Coopération dans l'application industrielle de la science et de la technologie, et l'expansion du commerce sur la base de l'Accord commercial de 1965. Monsieur l'Orateur, le gouvernement actuel et d'autres ont pris diverses mesures pour que le Canada retire des avantages de la recherche et du développement d'autres pays. Je voudrais en faire l'esquisse dans les quelques minutes qui me restent. En 1959, pendant le mandat du très honorable représentant d'en face, le Conseil national des recherches a conclu une entente avec l'Académie des sciences de l'URSS. Cet accord donnait aux hommes de science canadiens et russes l'occasion d'échanger des visites. En un peu plus de dix ans, 100 scientifiques canadiens ont entrepris des travaux de recherche en Russie et un nombre comparable de leurs homologues russes ont fait de même au Canada. L'accord, signé par le président du Conseil national